



TRANSPORT REGIONAL DE VOYAGEURS

Comité Régional des Services de Transport (COREST)

VALLEE DE LA MARNE

RELEVÉ DE CONCLUSIONS

Réunion du 12 octobre 2018 à 18h30
Maison de la Région – Châlons-en-Champagne

DIRECTION DES
TRANSPORTS
ET DE LA MOBILITE

Service Offre de Transport
et Territoires (SO2T)

Tél. : 03.26.70.31.45



Le présent relevé de conclusions ne reprend pas l'intégralité des débats mais en présente une synthèse. Les interventions des participants du COREST ainsi que les précisions apportées sont regroupées par thème. Certains éléments de réponse ont été ajoutés post-réunion dans le présent relevé.

Le relevé de conclusions et la présentation réalisée lors du COREST Vallée de la Marne sont mis en ligne sur le site internet de la Région Grand Est.

M. Franck LEROY, Président du COREST Vallée de la Marne (VDM), souhaite la bienvenue aux participants, présente et remercie les intervenants en tribune ainsi que M. Olivier ENGRAND, Conseiller régional Hauts-de-France.

Il rappelle que ce COREST revêt un caractère particulier dans la mesure où cette ligne est organisée par 2 Régions : les Hauts-de-France et le Grand Est. Aussi, cette instance de concertation commune a été mise en place avec une coprésidence des deux Régions et une alternance des lieux de réunion entre les deux territoires.

Il informe que les transports et les mobilités sont l'une des cinq priorités stratégiques du Président Jean ROTTNER, avec des ambitions affirmées qui trouvent un écho particulier dans l'attention portée à la ligne Vallée de la Marne.

Cette volonté se traduit par notamment par un budget de 867 M€ consacrés à la politique transport en 2018, en augmentation de près de 20 M€ par rapport à 2017. Les transports représentent le 1^{er} poste budgétaire de la collectivité.

Il souligne ensuite la manifestation du 18 janvier 2018 à Epernay, avec, depuis lors, la mise en œuvre des engagements suivants :

- mise en place d'une équipe dédiée SNCF Mobilités des lignes Paris-Est / Grand Est,
- mise en place d'un pilote d'axe SNCF Réseau pour garantir une vision d'axe et par ailleurs mieux organiser, à terme, les travaux
- extension dès le 1^{er} septembre 2018, de la gamme tarifaire Grand Est pour les liaisons avec Paris, offrant ainsi une baisse significative des prix.
- Information des voyageurs : extension du fil twitter @TERGRANDEST
- Evolutions de l'offre de transport au SA 2019 :
 - une meilleure desserte de Saint-Dizier et Vitry-le-François
 - prolongement de 2 A/R Bar-le-Duc jusqu'à Strasbourg
- achat, modernisation et mise en réversibilité de 6 locomotives BB26000 pour fiabiliser le parc matériel
- accélération des projets de pôles d'échanges

M. Olivier ENGRAND, Conseiller régional Hauts-de-France, remercie tout d'abord M. LEROY de son accueil. Il présente ensuite les excuses de M. Franck DHERSIN, Vice président du Conseil régional Hauts de France et co Président du COREST Vallée de la Marne, retenu par d'autres engagements.

Il remarque qu'il est important pour la Région Hauts-de-France de cogérer cette ligne qui connaît moins de difficultés d'infrastructures que certaines lignes de desserte fine du territoire. Il confirme enfin que la Région Hauts-de-France porte un intérêt particulier aux mobilités qui concourent au développement économique.

1. Tarification

M. Florian WEYER, Directeur des Transports et de la Mobilité du Grand Est, présente la baisse des tarifs Grand Est en relation avec Paris à compter du 1^{er} septembre 2018 :

L'ensemble de la gamme tarifaire Grand Est s'applique dorénavant sur les relations Grand Est <> Paris, les abonnements et cartes de réduction Primo et Presto, mini-groupe, carte solidaire ainsi que les billets à petits prix (en quantité limitée et uniquement en digital).

Pour un abonnement Primo, cela représente une économie d'environ 38% (de 47 à 52 € par mois), et jusqu'à 43 % (de 146 à 171 € par mois) pour l'abonnement Presto.

M. Karim BENALI, Président de l'association ACCUS, salue la mise en place de cette nouvelle tarification, mais déplore l'absence de tarification en lien avec Château-Thierry.

M. WEYER convient qu'il s'agit de la dernière amélioration à apporter : les discussions techniques sont en cours avec la Région Hauts-de-France afin de mettre au point une réciprocité tarifaire permettant les deux tarifications régionales au départ et à l'arrivée de Château-Thierry.

M. Christophe DESMARETS, Président de l'association ADULT, s'il se félicite de cette avancée, précise toutefois militer pour une gestion globale de la ligne Vallée de la Marne, notamment en termes de politique tarifaire.

Mme Linda MUNSTER, Conseillère régionale Grand Est, demande si la tarification précédemment en vigueur sur le territoire champardennais, au bénéfice des étudiants et pour les demandeurs d'emploi n'était pas plus favorable.

M. WEYER souligne l'attractivité de la nouvelle gamme tarifaire Grand Est, notant au passage qu'elle offre plus de réduction. Le public en recherche d'emploi bénéficie de 80% de réduction au travers du « billet Emploi-Formation Grand Est » utilisable dans le cadre de ses démarches de retour en activité. Les personnes relevant de la Couverture Maladie Universelle Complémentaire (CMUC) bénéficient, pour tous leurs déplacements, du même taux de réduction au travers de la carte solidaire TER Grand Est délivrée gratuitement.

M. Pascal ERRE, Conseiller régional Grand Est, est surpris de la comparaison des prix entre train et covoiturage et estime contradictoire d'aider le covoiturage et de financer le TER.

M. Alexandre BERGER, CFDT cheminots, fait remarquer que la tarification régionale Grand Est est encore plus appréciable pour des voyages plus longs, notamment au départ de Commercy ou de Nancy.

M. Anthony PETIT, association ADULT, souligne le prix peu attractif d'un billet occasionnel, plus particulièrement entre Epernay et Châlons-en-Champagne pour assister au COREST.

M. Sébastien GOUILLARD, usager et association ADULT, s'interroge sur l'impossibilité d'acquiescer un billet au moyen de la carte de réduction week end.

M. Vincent TETON, Directeur régional TER Grand Est, répond qu'il s'agit d'un problème informatique des outils de distribution, en cours de résolution.

M. LEROY, fait remarquer que la Région ne refuse pas les cartes nationales de la SNCF qui restent pleinement utilisables sur le réseau TER Grand Est.

M. Olivier MAIGRET, CGT cheminots, regrette le barème kilométrique national SNCF qui était plus équitable et permettait d'éviter de subir les disparités de tarification d'une région à une autre. Il fait remarquer que l'application de tarifications régionales différentes accentue les difficultés d'harmonisation tarifaire.

M. WEYER précise que la liberté tarifaire a permis à la Région Grand Est de proposer une tarification plus avantageuse pour les voyageurs et qui doit contribuer à l'amélioration de l'attractivité des transports publics.

La présentation est jointe en annexe du présent relevé de conclusions.

2. Vie de la ligne régionale VDM (régularité, suppressions, trafic)

3. Plan de fiabilisation

M. Léonard GIRAUD, Directeur des lignes Paris-Grand Est, présente le bilan de la régularité, des trafics, des suppressions de trains de la ligne VDM pour 2017 et 2018 (1^{er} trimestre). Il note plus particulièrement une bonne évolution du taux de régularité fin août –début septembre 2018. Il expose ensuite le plan de fiabilisation lancé début 2018 afin de redresser la qualité du service.

M. DESMARETS, note l'absence d'information depuis septembre 2017 sur les trains supprimés et la régularité. Il souligne les changements constants de plan de transport et de cadencement des rames liés à la mise en service successive des AGC BiBi puis des Coradia Liner. Il fait part de ses inquiétudes quant au maintien d'une qualité de service satisfaisante à l'occasion du prochain changement de service en décembre prochain.

M. TETON répond que le matériel CORADIA est utilisé sur les lignes Paris-Troyes Belfort-Mulhouse et Vallée de la Marne. Ce matériel a connu des problèmes de coupe/accroche qui semblent résolus depuis le mois de juin de cette année.

M. DESMARETS souhaite des informations sur le procédé de la région pour optimiser le matériel roulant.

M. WEYER répond que le CORADIA Liner est un dérivé plus cher (12 M€) et plus performant que le Régiolis qui est d'une grande fiabilité. Aussi, les défaillances du nouveau matériel ont été une réelle mauvaise surprise.

M. TETON insiste sur le travail engagé par SNCF auprès d'Alstom afin de régler dans les meilleurs délais les différents problèmes de matériel. Néanmoins, il ne peut s'engager pour Alstom sur une date de résiliation totale des pannes.

M. WEYER informe ensuite de l'acquisition de matériel supplémentaire pour assurer d'une part l'offre supplémentaire et d'autre part une réserve.

M. Franck DETAIL, CGT cheminots, fait part, en sa qualité de conducteur de train sur la ligne Vallée de la Marne, des problèmes liés aux crochets courts et du manque de fiabilité du matériel. Il doute de la pertinence d'acquisition de matériel âgé de 20 ans. Il souhaite également qu'une attention particulière soit accordée à l'emploi cheminot local, au regard du territoire du grand est.

M. GIRAUD précise, à la demande de M BENALI, la polyvalence de la réserve d'agents de conduite en termes de matériel roulant, ainsi que le caractère temporaire d'une suppression de desserte dans le cadre d'un allègement du plan de transport.

M. BENALI tient à souligner la baisse de fréquentation induite par un allègement du plan de transport.

M. Yves DÉTRAIGNE, Sénateur de la Marne, expose les difficultés de sa collaboratrice pour se rendre d'Epernay à Paris en concluant que la situation paraît se dégrader au fil des années.

M. Sébastien ROUSSEAU, association ADULT, souligne sa hantise d'arriver ou partir en retard et insiste l'absence d'information, même par twitter.

M TETON précise que la source de l'information n'est pas encore unique mais que SNCF est pleinement mobilisée sur le sujet.

M. LEROY note toutefois l'amélioration de la situation en termes de régularité depuis août, malgré les problèmes de matériel roulant.

4. Evolution de la desserte

M. WEYER, présente les évolutions de l'offre de transport, en insistant plus particulièrement sur le prolongement de 2 A/R Bar-le-Duc jusque Strasbourg et l'amélioration de la desserte de Vitry-le-François et Saint-Dizier en heures de pointe, permettant une arrivée à Paris en TER avant 8h00 en bénéficiant pleinement de la tarification Grand Est.

A l'horizon du Service Annuel 2020 avec la mise en place du cadencement sur le territoire champardennais, la ligne Vallée de la Marne ne fera pas l'objet d'une évolution structurelle.

5. Matériel roulant

Il est recherché une industrialisation du parc pour aboutir à une flotte globale TER 200 (Strasbourg-Mulhouse) et Vallée de la Marne grâce à l'acquisition de voitures pilotes pour rendre réversibles les rames Corail et de 6 locomotives BB 26000 qui seront modernisées et mises en réversibilité.

M. BERGER souhaite une amélioration des correspondances à Bar-le-Duc entre la ligne Vallée de la Marne et les services ferroviaires des lignes Metz/Nancy/Bar-le-Duc.

M. Michel MAGNIEZ, association AUTAN, se félicite de la tenue des COREST en Grand Est. Il interroge sur la constitution de groupes de travail consacrés au cadencement 2020 et souhaiterait une extension du fil twitter à d'autres lignes, comme Reims-Laon.

M. WEYER informe des réflexions en cours s'agissant de l'élargissement du compte twitter à tout le périmètre TER Grand Est.

M. DESMARETS, souhaiterait une harmonisation de l'information horaire ainsi que des temps de parcours.

M. Alain LOMBARD, Collectif Transports Ensemble CGT Meuse, rejoint M. Berger sur la nécessité d'offrir des dessertes entre la Meuse et Paris/Reims en améliorant les correspondances entre les différents services TER, dont ceux de la Ligne Vallée de la Marne.

Depuis cette réunion, un groupe de travail technique consacré à la desserte ferroviaire et routière de Bar-le-Duc s'est réuni le 19 novembre 2018 à Bar-le-Duc.

Une usagère souhaite être rassurée sur la remise en place des trains supprimés au cours de l'année 2018 pour cause de travaux d'infrastructures.

6. Travaux sur le réseau ferroviaire

M. Patrick KERGUIGNAS, SNCF Réseau, expose les travaux 2018 et ceux programmés en 2019 par SNCF réseau sur la ligne Vallée de la Marne. Il s'agit essentiellement du vaste chantier lié à la régénération du Block Automatique Lumineux (BAL).

M. Christophe CHARTRAIN, Directeur Territorial Adjoint SNCF Réseau, souligne plus particulièrement la nécessité de réaliser ces travaux pour permettre la circulation des trains. Cette opération s'inscrit dans le budget global consacré par SNCF Réseau sur le périmètre du Grand Est qui s'est élevé en 2018 à 375 M€ pour l'investissement et 222 M€ pour la maintenance.

M. WEYER présente les impacts des travaux sur les circulations en 2019 ainsi que les investissements dans les gares du Grand Est.

MM. DESMARETS et GOUILLARD souhaitent connaître avec précision les dates des travaux du BAL ainsi que celle de leur achèvement.

M. CHARTRAIN informe que les dates précises des travaux sont annoncées au moment de la parution des horaires.

M. DESMARETS : s'interroge sur la date réelle de mise en service du BAL.

M. KERGUIGNAS précise que la mise en service ne sera pas effective avant 2021, car elle doit être précédée de la dépose des équipements actuels et leur remplacement sur la totalité de la ligne.

M. GIRAUD, souligne que dans le cadre de la gestion des travaux, l'information sera donnée le plus tôt en amont possible.

M. Thibaut DUCHENE, Conseiller régional, est satisfait de l'extension de la gamme tarifaire régionale Grand Est à la totalité de la ligne Vallée de la Marne ainsi que de l'amélioration des dessertes pour Vitry-le-François et Saint-Dizier. Il regrette cependant que les travaux d'infrastructure aient lieu de jour, contrairement à ceux se déroulant sur d'autres lignes.

M. CHARTRAIN, informe que les travaux concernant le renouvellement de la voie et ballast (RVB) de la ligne Charleville-Reims se sont déroulés de nuit. L'organisation de chantiers de jour ou de nuit est liée d'une part à la nature des travaux et aux ressources financières, humaines et techniques d'autre part.

M. MAIGRET fait remarquer que d'importants travaux ont lieu sur une courte durée pour rattraper le temps perdu des travaux non réalisés, et dans le même temps, le personnel SNCF a été fortement réduit. Il souligne également le manque de fiabilité de certaines entreprises sous-traitantes, notamment sur la ligne Charleville-Reims.

M. MAGNIEZ, demande des informations sur la suppression ou le maintien des périodes bleue et blanche entre Château-Thierry et Paris.

M. Matthias DESMARETZ, Responsable exploitation Région Hauts-de-France répond que les travaux concernant la nouvelle convention d'exploitation n'ont pas encore abouti, notamment en ce qui concerne la future politique tarifaire.

Les points à l'ordre du jour étant épuisés, M. LEROY remercie les participants et clôt la réunion. Il invite les participants à poursuivre leurs échanges autour du verre de l'amitié.

ANNEXE

Liste des présents/excusés du COREST Vallée de la Marne (selon liste d'émargement)

Présidence du COREST :

M. Franck LEROY, Vice-Président du Conseil Régional du Grand Est, Maire d'Epernay
M. Olivier ENGRAND Conseiller régional, représentant M. Franck DHERSIN, Président de la Commission Transports du Conseil régional des Hauts-de-France

Elus et leurs représentants, CESER, AOT :

MME. Linda MUNSTER, Conseillère régionale Grand Est
M. Thibaut DUCHÊNE, Conseiller régional Grand Est
M. Philippe BOSSOIS, Président de la CA Saint-Dizier Der et Blaise
M. Pascal ERRE, Conseiller régional Grand Est
M. Jean-Pierre LANGLET, Membre du CESER Grand Est
Mme Sophie PURON, Directrice AUDC

M. Yves DETRAIGNE, Sénateur de la Marne
M. KIEFFER Nicolas, Directeur de la Coordination des Politiques Publiques et de l'Appui Territorial -Préfecture de la Marne

Associations, usagers, divers:

M. Karim BENALI, Président de l'Association des usagers de Châlons-en-Champagne (ACCUS)
Mme Ludivine GUERIN, Usagère, association ADULT
M. Pascal THIEBAUT, Usager
M. Christophe DESMARETS, Usager, Président ADULT
M. Anthony PETIT, Usager, ADULT
M. Sébastien GOUILLARD, Usager
M. Alain ROULY, Usager
M. Sébastien ROUSSEAU, Usager, ADULT
M. Benoît BRUNIN, Usager, association ADULT
M. Michel MAGNIEZ, Association des Usagers des Transports Aisne Nord (AUTAN)
M. Alain LOMBARD, Collectif Transports Ensemble Meuse
M. Alain CAZENAVE, Radio Mau Nau

SNCF Mobilités :

M. Vincent TETON, Directeur régional TER Grand Est
M. Léonard GIRAUD, Directeur des lignes Paris- Grand Est
M. Nicolas AIM, Responsable Service Lignes Paris- Grand Est
M. Dominique NORMANT, Directeur régional adjoint TER Hauts de France

SNCF Réseau :

M. Christophe CHARTRAIN, Directeur Territorial Adjoint Grand Est
M. Patrick KERGUIGNAS, Gestionnaire de capacité et ordonnancement travaux Champagne-Ardenne

Personnel de la SNCF et représentants des organisations syndicales :

M. Franck DETAIL, CGT Cheminots
M. Fabien RENAULT, CGT Cheminots
M. Olivier MAIGRET, CGT Cheminots
M. Alex RAULET, SNCF
MME KHELIFAOUI Josette, SNCF
M. Jacky DETAIL, CGT Cheminots
M. Alexandre BERGER, CFDT Cheminots

Région Hauts-de-France :

M. Matthias DESMARETZ, Responsable département exploitation
Mme Carole GUILLAUME, Chargée de mission
MME Juliette DUBUS, Responsable du service relations avec les usagers

Région Grand Est :

M. Florian WEYER, Directeur des Transports et de la Mobilité
Mme Adeline NICO, Directrice Adjointe du Transport ferroviaire de Voyageurs
M. Christophe BRASS, Chargé de missions Territoire Marne et Ardennes
M. Florent BALLANFAT, Chargé de mission, Territoire Aube et Haute Marne

Excusés :

MME Françoise FERAT, Sénateur de la Marne
M. Dominique MOYSE, Conseiller Régional Hauts-de-France
M. Bertrand PANCHER, Député de la Meuse
M. Charles de COURSON, Député de la Marne
M. René-Paul SAVARY, Sénateur de la Marne